

MEMORIAL Claude PAWILOWSKI

10 Km de L' A S E M

Règlement

ARTICLE 1 Organisée par **L'ETOILE MONTJOLIENNE**, cette course se déroulera le Dimanche 18 Avril 2010 selon le règlement des courses pédestres hors stade. Conformément à l'arrêté du 18 octobre 1955, une police d'assurance responsabilité civile est souscrite par l'organisateur auprès de la MAE.

ARTICLE 2 Cette épreuve a lieu sous forme individuelle, sur une distance de 10 km, et par relais de deux.

Elle est réservée aux coureurs licenciés des catégories : Junior, Senior, Vétéran et féminine ainsi qu'aux **coureurs non**

licenciés en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

ARTICLE 2 bis **Un relais par équipe de deux de 5 Km chaqu'un réservé uniquement aux féminines**

ARTICLE 3 L'itinéraire emprunté sera le suivant :

DEPART : Stade de Baduel – Ave du Gal Virgile – Piscine départementale – Av G. Charlery Av Pasteur - Rue du Dr Gippet – Av Voltaire - RD1 Rte de Montabo – Carrefour de Suzini – RD3 Rte De Baduel Rond point de Baduel – Stade de Baduel.

ARRIVEE : Piste du Stade de Baduel.

ARTICLE 4 Chaque athlète doit obligatoirement parcourir son tronçon l'itinéraire sera indiqué par des flèches au sol et par des jalonneurs pour les changements de direction. Les coureurs doivent emprunter le coté droit de la chaussée. Il est interdit et inutile de couper les deux axes.

ARTICLE 5 Chaque concurrent doit se conformer au présent règlement ainsi qu'aux Règles du code de la route. En cas de manquement à ces derniers, entraînant un accident impliquant le ou les concurrents, ceux-ci ne pourront tenir pour responsable et poursuivre l'organisateur.

ARTICLE 6 Le ravitaillement en eau sera servi au 4^{ème}, 8^{ème} km ainsi qu'à l'arrivée.

ARTICLE 7 Tout véhicule à moteur est interdit pour accompagner les coureurs, les Suiveurs ne devant pas gêner la circulation ni mettre en cause la sécurité ni aider les concurrents.

ARTICLE 8 **Les inscriptions seront reçues du lundi 12 Avril , au samedi 17 Avril 2010 à 12h à la Boutique GAËLLE MODE 55 Rue du Dr Barrat à Cayenne.**

Tél : 0594 38 25 81 / 0694 23 25 76 Fax : 0594 38 01 85

ARTICLE 9 **Le droit d'engagement est de 10,00€ pour les individuels et par relayeurs Et de 15,00€ le jour de la course**

ARTICLE 10 6h45 Mise en place des concurrents 7h00 Départ
09h00 Remise des récompenses et pot de l'amitié.

ARTICLE 11 Le fait de s'engager dans cette épreuve implique que les coureurs ainsi que les dirigeants aient pris connaissance de ce règlement et s'y conforment.

